

ABONNEMENT

Saumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, Au bureau du Journal ou en envoyant un mandat sur la poste, et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, A L'AGENCE HAVAS 8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 20 MAI

LA CRISE

La succession est ouverte. Du défunt on a fort peu parlé ; né au milieu des rires d'incrédulité, il est mort au milieu de l'indifférence. On a dit même que M. Grévy, dont le journal la Paix essaye suivant sa coutume de rejeter sur la droite la responsabilité de cette nouvelle et non dernière dislocation qui l'enchantait, avait dès mercredi son nouveau ministère tout prêt.

La première journée n'a pas fourni de solution. On avait vaguement parlé d'une combinaison toute prête au cas de la chute du cabinet Goblet.

En présence des difficultés de la situation tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, une solution immédiate de la crise ne paraît plus aussi probable.

On ne peut faire sortir d'une majorité aussi divisée un ministère homogène de pied en cap.

M. Jules Grévy a reçu M. Raynal, président de l'Union des gauches et membre de la commission du budget. Il a eu ensuite une entrevue avec M. Charles Floquet et M. Le Royer.

Là se bornent les pourparlers officiels de la matinée de mercredi.

M. Grévy a mandé à l'Élysée plusieurs membres de la Chambre et du Sénat, pour les consulter sur la situation politique et parlementaire.

MM. Clémenceau, Jules Ferry, Derès, de Freycinet, Rouvier ont eu ou auront des entrevues avec le Président de la République.

On croit savoir que M. Ch. Floquet refuse de faire partie de n'importe quelle combinaison.

Suivant son habitude, M. de Freycinet a été hésitant, puis il a accepté cette mission, ainsi que l'affirme la Petite France qui donne les renseignements suivants :

« Ainsi que la plupart des journaux l'a-

vaient fait prévoir, M. le Président de la République, se conformant aux indications qui lui ont été fournies par les présidents de la Chambre et du Sénat, a mandé M. de Freycinet, sénateur de la Seine, et lui a offert la mission de constituer le nouveau cabinet.

» En faisant appel au concours de l'honorable sénateur, M. Grévy aurait déclaré que la pensée des membres du Parlement qui lui ont donné leur avis sur la séance du 17 mai était que le conflit survenu entre la Chambre et le cabinet démissionnaire était d'ordre purement budgétaire, et que les votes de mardi ne pouvaient être considérés comme une condamnation de la politique de concentration républicaine, à laquelle le Parlement est resté fidèle pendant près de 18 mois.

» M. de Freycinet, se rendant aux instances du Président de la République, a accepté la mission qui lui était offerte, et a pris congé de M. Grévy en lui annonçant qu'il viendrait à l'Élysée demain vendredi, à trois heures, pour lui faire connaître le résultat de ses démarches.

» Il serait prématuré de donner des indications précises sur les noms des personnages au concours desquels M. de Freycinet compte faire appel, mais on paraît croire que le général Boulanger conservera le portefeuille de la guerre.

Il est à présumer que la crise sera dénouée aujourd'hui vendredi.

Comme nous avons malheureusement tout sujet de craindre que le nouveau ministère ne vaille pas mieux que l'ancien ; que le budget de 1888, fût-il rédigé par M. Rouvier au lieu de M. Dauphin, soit aussi lourd, aussi boiteux que celui de 1887 ; qu'avec les uns comme avec les autres la formule « ni emprunts, ni impôts » soit mise en pratique au moyen de nouveaux impôts et de nouveaux emprunts, nous ne nous appesantirons pas sur les noms que l'on met en avant.

CHRONIQUE GÉNÉRALE

LA MOBILISATION

Le projet de loi relatif à l'essai de mobilisation d'un corps d'armée sert de prétexte, et de mauvais prétexte, à Berlin pour soulever une querelle d'Allemand.

On télégraphie de Berlin au Soleil :

« On affecte ici d'accorder aux essais de mobilisation d'un corps d'armée qui doivent avoir lieu en France une importance extraordinaire.

» On parle de prendre des mesures réciproques sous prétexte de protéger la sécurité de l'empire d'Allemagne dont les forces militaires se trouveraient dans une situation inférieure au moment de cette mobilisation.

» Il ne serait question de rien moins que de la mobilisation du quinzième corps d'armée qui est cantonné en Alsace, ainsi que de la division de cavalerie indépendante et de la division d'infanterie bavaoise qui sont rattachées à ce corps d'armée.

D'autre part, le Times a reçu de Berlin la dépêche suivante :

« Il est probable que des représentations diplomatiques seront faites, à Paris, par le comte de Munster, au sujet du projet de mobilisation du général Boulanger.

» Le général Boulanger devra au moins promettre que le corps à mobiliser ne sera aucun de ceux qui touchent à la frontière allemande.

» Si le gouvernement français n'accédait pas à ce désir, le gouvernement allemand s'en trouverait offensé.

Il est bon de n'accueillir qu'avec réserve ces bruits dont la malveillance n'a rien perdu probablement, dans leur transmission de Berlin à Londres. Mais il ne faut pas se dissimuler que quelque incident se prépare.

LE CENTENAIRE DE 1789

Après avoir appris que l'Angleterre ne participerait pas officiellement à l'Exposition de 1889, M. Lockroy s'est empressé de communiquer aux journaux amis une note disant que l'Angleterre ne participait jamais aux expositions d'une manière officielle, et qu'il n'y avait rien dans son refus qui fût défavorable spécialement à l'Exposition du centenaire. Il faut être maladroit et ignorant comme M. Lockroy de l'état de l'Europe, pour faire dire de pareilles choses. La réplique du gouvernement anglais ne s'est pas fait attendre. On s'est occupé de suite de cette question à la Chambre des communes.

Sir J. Fergusson, répondant à M. Labouchère, dit qu'il ne faut pas conclure de son refus de participer officiellement à l'Exposition de Paris en 1889, que le gouvernement ne prendra part, désormais, à aucune exposition étrangère. Celle de Paris étant destinée à glorifier les événements de la révolution de 1789, le gouvernement ne croit pas qu'il lui convienne de s'associer, en pays étranger, à la célébration d'événements sur lesquels il existe des divergences de vues.

Voilà qui est bien net. C'est pour ne pas s'associer au centenaire de la Révolution que le gouvernement anglais s'abstient. Il fallait être inepte pour ne pas le comprendre. Espérons que M. Lockroy n'aura plus d'illusions maintenant.

Après les déclarations de M. Fergusson, le refus de toutes les monarchies de l'Europe est absolument certain.

L'EXPOSITION RECULÉE

La confiance des amis du gouvernement dans le succès de l'Exposition semble ébranlée. Le Siècle n'hésite pas à conseiller de la retarder d'une année :

« Nous n'avons jamais approuvé, dit-il, le projet qui consiste à ouvrir une exposition pour célébrer le centenaire de 1789.

» La situation politique s'est beaucoup

54 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA COMTESSE MADELEINE

Par M. DU CAMPFRANC

Lorsque Madeleine eut achevé ces lignes, le cœur agonisant sous le poids d'une angoisse toujours grandissante, elle se leva, étrangement pâle, et courut trouver Marcel.

— Partons, partons sur le champ, s'écria-t-elle avec une sorte de violence, conduisez-moi vers mon fils.

Une vive espérance lui restait. Elle irait trouver le général prussien, elle lui révélerait son secret, et lui dirait :

— Cet adolescent est des vôtres. Le sang germanique coule dans ses veines. Vous ne pouvez ordonner sa mort.

Où, elle irait. Mais, pour franchir les lignes, un saut-conduit était nécessaire. Que de démarches ! que de formalités ! A minuit seulement les papiers de la pauvre femme furent en règle. Elle se mourait d'impatience. Elle joignait les mains ; et, mentalement, elle implorait Celui qui sait combien il y a de grains de sable dans l'étendue des grèves, et combien de larmes dans l'œil d'une mère. Une tour-

mente se préparait. Elle allait bientôt se déchaîner ; mais Madeleine n'hésitait pas à affronter la bise d'une nuit de décembre. Paris était lugubre. Les ponts et les quais apparaissaient tout blancs de neige sous le clair des étoiles. Ça et là, flottait un drapeau de Genève indiquant la présence d'une ambulance ; des patrouilles sillonnaient les rues. Arrivée aux fortifications, Madeleine dut s'arrêter au cri de : « Qui vive ! » d'une sentinelle. Un peloton de fusiliers marins vint examiner la voiture et poser à la voyageuse de nombreuses questions. On la fit pénétrer dans le poste. Les hommes, la tête enfoncée dans leurs larges collets bleus, se chauffaient à l'entour d'un poêle, qui répandait une forte odeur de charbon de terre. Le capitaine comprit, aux réponses et à l'accent de Madeleine, qu'elle n'était pas une espionne, mais bien une vraie mère, qui allait tenter de revoir et de sauver son fils. Il détourna la tête pour cacher son émotion.

La voiture reprit sa marche.

Au loin, comme un cordon de flammes, les feux des bivouacs éclairaient l'horizon ; mais, où étaient-ils les joyeux villages de la banlieue ? On n'apercevait que des ponts détruits, bois coupés, maisons calcinées ; et là-bas, très au loin, une grange en flammes, sur laquelle venait de tomber un obus.

Le froid était terrible. La tourmente redoublait.

Le vent sifflait, courbant tout sur la plaine ; parfois les rafales entraînaient en grande colère, et enlevaient aux toitures leurs ardoises, et aux arbres tordus des branches entières, rendues cassantes par le givre. Madeleine se tenait la tête basse, sous le simple abri de toile de la carriole. Elle était transie par cette bise, suffoquée par ces rafales qui arrivaient sur elle comme des vagues, dont elles avaient les grondements sinistres. Mais la pauvre femme ne voyait rien, n'entendait rien. Le tumulte de ses pensées dominait le fracas de la tempête ; son amour et ses angoisses sanglotaient plus haut que ne grondait l'ouragan. Elle n'entendait ni le gémissement des arbres, ni le bruit de ce torrent qui charriait des glaçons ; elle ne sentait ni les flocons de neige qui l'aveuglaient en commençant à tomber, ni la bise qui figeait la sang dans ses veines. Elle ne voyait pas les campements dans les champs d'alentour, ces petites tentes-abri, raidies par la glace, jetées çà et là, sans ordre, sans alignement possible. Elle n'apercevait pas ces files de chevaux, la tête basse, le poil hérissé, la croupe tournée du côté du vent ; et qui, tordus par l'agonie de la faim, rongeaient l'écorce des arbres. Elle ne voyait que son fils, ce bel adolescent de dix-neuf ans à peine, aux cheveux blonds, aux grands yeux bleus. Non, elle ne voyait rien ; pas même ces blessés qui râlaient sur le revers du chemin... Ce cuirassier de France

et ce dragon prussien, tous deux rapprochés pour l'éternel sommeil. — O mort, quelle concorde est la tienne ! — Et cette sentinelle, qui se détachait comme un point de mire pour les balles ennemies, allant et venant sur la plaine de neige, veillant pour tous, s'arrêtant appuyée sur son fusil, et qui, d'un air pensif, regardait l'horizon, laissait échapper un soupir ; puis se remettait en marche, elle ne la voyait pas non plus. Toutes ses facultés étaient absorbées par son idée fixe : son Henri, cet enfant, brave jusqu'à l'héroïsme, en qui revivaient toutes les qualités natives d'une grande race... Et son fils allait mourir... et mourir par sa faute. Pourquoi n'avait-elle pas été fidèle au serment juré devant l'autel ? Pourquoi avait-elle laissé consommer son divorce, sans rien tenter pour ressouder la chaîne?... Et surtout, pourquoi un jour avait-elle menti?... Comme elle expiait, maintenant !

Depuis combien de temps durait son voyage ? Elle n'aurait su le dire. Elle n'avait plus la conscience des heures. Elle, qui eût voulu une course rapide, se désespérait de la lenteur de cette marche si pénible, sur cette route glacée, coupée d'arbres en travers, sillonnée de sentinelles menaçant de faire feu si la voiture ne s'arrêtait. Alors, il fallait parler, perdre des heures plus précieuses que des siècles, signer des registres dans les nombreux postes établis à tous les

modifiée depuis que l'Exposition a été décidée. On ne rencontrerait pas aujourd'hui un esprit clairvoyant qui osât affirmer que l'Europe peut compter sur deux années de calme. Nous avons enlevé récemment des perspectives de guerre. Les appréhensions se sont dissipées, mais la sécurité est-elle revenue?

» Puisqu'on a eu la fâcheuse résolution d'entreprendre les travaux, il est inadmissible qu'on les suspende. Mais il n'y aurait, croyons-nous, aucun inconvénient à différer d'un an l'ouverture de l'Exposition, la reporter en 1890. Cet ajournement donnerait la possibilité de voir les événements politiques se dessiner; il procurerait aussi aux organisateurs de la solennité le temps de tout conduire sans précipitation et de bien achever leur œuvre. »

Ce serait sans doute le seul moyen d'obtenir la participation des nations voisines à l'Exposition.

\*\*\*

#### LE VINGT-NEUVIÈME MINISTÈRE

Le *Rappel* a rappelé que le vingt-huitième ministère était tombé.

Oui, vingt-huitième. Le chiffre a l'air d'une charge, mais au fond rien de plus sérieux. Depuis le 4 septembre 1870, jour où l'Empire a fait ses malles et a filé sur la Belgique, deux fois quatorze administrations se sont succédées aux affaires, ce qui en dix-sept ans fait une moyenne d'un peu plus de six mois pour chaque cabinet.

Le *Rappel* n'a pas l'air d'espérer qu'avec le vingt-neuvième, nous devions nous en trouver mieux.

Ce n'est pas consolant.

\*\*\*

Le général de Courcy, qui était en disponibilité depuis son retour du Tonkin, va être nommé à un poste nouvellement créé: celui d'inspecteur général des places et défenses de la frontière de l'Est.

\*\*\*

Nous recevons du Tonkin d'assez mauvaises nouvelles sur la situation sanitaire des troupes. Le chiffre journalier des malades est de 2,200, ce qui est énorme pour un effectif de 42,000 hommes de troupes européennes. Les tirailleurs tonkinois fournissent en outre entre 6 à 700 malades par jour.

Le choléra épidémique tend à reparaitre sur certains points. Un lieutenant-colonel, un chef de bataillon, un capitaine et un sous-intendant ont été emportés en quelques jours. (*Progrès militaire.*)

## ÉTRANGER

### NOUVEAU COMLOT CONTRE LE CZAR

On télégraphie de Berlin au *Standard* de Londres:

« La *Gazette de Francfort* a reçu de Saint-Petersbourg un télégramme annonçant qu'une nouvelle conspiration contre le czar

carrefours des chemins. La main de Madeleine tremblait; son visage était aussi blanc que la neige qui tombait sans bruit, et sa voix était si faible, qu'elle croyait en entendre le murmure comme dans un rêve. Elle sentait que, bientôt, elle n'aurait plus la force de parler et de dire, à tous ces chefs d'armées, son angoisse et sa fiévreuse impatience. Elle sentait aussi l'anéantissement l'événement. Toujours le froid était cruel et la tempête hurlait. Cependant, vers l'aube, la tourmente finit par céder. La voyageuse approchait du camp prussien. Des uhlands passaient, casque en tête et enveloppés de manteaux noirs. Pas de feu allumé, pas un mot, c'était une armée muette, seulement on entendait, çà et là, quelque chose de strident comme un coup de sifflet. C'était aussi à l'entour de ce retranchement un encombrement de pièces d'artillerie: des canons de toutes les sortes et de toutes les dimensions: des pièces de siège, des obusiers, des mitrailleuses semblaient garder le camp, ainsi que de farouches chiens de garde, ainsi que des monstres qu'on ne pouvait assouvir qu'en leur jetant, comme une proie, des pays entiers et la tête des armées.

Il fallut de nouveau parlementer de poste en poste... puis attendre... attendre encore... attendre jusqu'au jour. Les maisons de Champigny, que les flammes avaient épargnées, découpaient leurs

aurait été découverte à Novo-Toperkask.

» Le plan arrêté était d'assassiner le czar.

» Plusieurs arrestations auraient été faites. »

**BELGIQUE.** — Les charbonnages de presque toute la Belgique se sont mises en grève. On craint des troubles; des troupes sont envoyées dans toutes les directions, et ont des ordres d'agir avec la plus grande rigueur.

Les ouvriers déclarent que la grève générale éclatera le 29 mai.

## BULLETIN FINANCIER.

Paris, 18 mai.

La chute du ministère a eu un contre coup heureux à la Bourse, les cours de nos rentes sont en hausse: 3 0/0, 80.62; 4 1/2 0/0, 108.32.

L'action du Crédit Foncier se cote à 1,370. Les obligations foncières et communales à lots donnent lieu à des échanges nombreux. L'épargne recherche avec raison les Bons de la Presse dont le tirage au 15 juin comprend 500 lots parmi lesquels un de 100,000 fr.

Les cours sont toujours très fermes sur l'action de la Société Générale qui se maintient très facilement à 482.

La Banque d'Escompte est demandée à 458; ce prix est favorable aux capitalistes qui en profitent.

Les Dépôts et Comptes Courants sont demandés à 602.

Les actions du Patrimoine sont très recherchées à 70 fr. Cette compagnie est en pleine prospérité et son système d'assurance complémentaire contre les risques de guerre a donné à son chiffre d'affaires un développement considérable.

L'assemblée générale du Crédit Lyonnais doit avoir lieu le 28 courant. Il y aura certainement des communications graves à faire par suite de la situation dans laquelle se trouve « la Foncière ». Cette situation s'est encore aggravée par suite des derniers tremblements de terre, il y a là un péril qui menace le Crédit Lyonnais et compromet en partie sa solidité sur le marché parisien.

Les Polices A B de l'Assurance Financière sont l'objet de demandes suivies.

L'action de Panama se négocie aux environs de 400; les obligations des diverses séries sont également très bien tenues.

Le marché de nos chemins de fer est calme.

## Nouvelles militaires.

### LES TROUPES DU TONKIN

Actuellement, il y a au Tonkin et en Annam 32,500 hommes de troupes et 830 officiers, qui se décomposent comme suit:

Guerre.....	595 officiers.
Marine.....	235 —
Guerre.....	43.500 hommes.
Marine.....	2.000 —
Indigènes.....	17.000 —

Outre les états-majors et les détachements de troupes d'administration, de gendarmerie, de remonte, etc., etc., il y a:

Au Tonkin: 11<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied; 4<sup>e</sup> bataillon du 1<sup>er</sup> zouaves; 1<sup>er</sup> bataillon du 3<sup>e</sup> zouaves; 2 bataillons du 4<sup>e</sup> régiment étranger et 2 du 2<sup>e</sup> régiment; 2 bataillons d'infanterie légère d'Afrique; 3 batteries d'artillerie des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> régiments; 4 compagnie de pontonniers et 4 compagnie d'artificiers; 4 compagnie de chacun des 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régiments du génie;

toitures blanches sur le ciel pâle, tandis que des cavaliers brisaient la glace d'un abreuvoir, et que des fibres sonnaient l'appel. Madeleine suivait, pas à pas, un uhlan, spécialement attaché au service du général en chef. Elle contourait des caissons renversés, des sacs et des fusils à terre, des charrettes abandonnées avec leurs bâches couvertes de givre; et, dans ce fouillis d'armes brisées, de meubles broyés, de murs écroulés, qui atteignaient la vaillante défense du village, on voyait, çà et là, des cadavres calcinés. On les sortait des caves, et on les jetait sur la neige, où ils demeureraient tordus dans la dernière convulsion.

(A suivre.)

Un brave paysan, en admiration devant les dents blanches d'une Parisienne.

— Bast! c'est pas étonnant... Pour avoir des dents pareilles, ça se prive de manger!

### Aux Tuileries:

M. Prudhomme a la monomanie de saluer tous les hébés qui passent.

— Vous connaissez donc le petit? demande une nourrice.

— Non... fait noblement l'immortel Joseph; mais parmi tous ces enfants il y a peut-être le futur pacificateur du Tonkin.

3 compagnies des 9<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> escadrons du train; les 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régiments de tirailleurs tonkinois, dont le dernier seul a des officiers de l'armée; enfin, 2 batteries d'artillerie de marine et les parcs de Hanoi et Haiphong.

En Annam: 3<sup>e</sup> bataillon du 2<sup>e</sup> zouaves; 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> bataillons de chasseurs annamites; le régiment de marche d'infanterie de marine et une batterie d'artillerie de marine.

En résumé, il y a au Tonkin 27,500 hommes, et en Annam 5,800 hommes (officiers compris). On peut ajouter encore un millier de marins, ce qui constitue un effectif respectable de près de 35,000 hommes.

Le *Courrier de Lyon* annonce qu'après les manœuvres d'automne les mouvements ci-après auront lieu:

Le 4<sup>e</sup> et le 9<sup>e</sup> cuirassiers quitteront Lyon ainsi que le 3<sup>e</sup> hussards.

Le 8<sup>e</sup> hussards, en garnison à Vienne, sera remplacé par le 4<sup>e</sup> dragons.

Le 19<sup>e</sup> dragons, actuellement à Saint-Etienne, viendra à Lyon.

L'état de M. Collin de Laminière, le sympathique lieutenant du 47<sup>e</sup> chasseurs, qui a fait une si terrible chute dans le steeple-chase de la deuxième journée des courses d'Angoulême, s'est un peu amélioré.

Si aucune complication ne survient, on espère le sauver.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Les travaux du tramway sont de nouveau suspendus par suite de la résiliation du traité de la compagnie avec M. Baron, entrepreneur.

Le tribunal a été appelé à nommer deux experts pour estimer les travaux exécutés, et les chantiers ne seront repris qu'après le rapport de ces experts.

Mercredi soir, les ouvriers se sont réunis rue d'Orléans, devant l'hôtel de Londres, où sont descendus les membres de la nouvelle société. Il y a eu un petit moment d'effervescence qui a été vite calmé par la présence de la police et les paroles de M. le Procureur de la République. Un acompte a été versé aux ouvriers.

Pauvres tramways! les aurons nous, ne les aurons-nous pas? Leur venue au monde a été bien laborieuse; quel sort leur réserve l'avenir? Un esprit malfaisant semble préoccupé de venir mettre des bâtons dans leurs roues, chaque fois que la machine est en pression, prête à partir.

### Avis aux réservistes POSSESSEURS DE CHEVAUX D'ATTELAGE

Les réservistes non gradés, possesseurs de chevaux d'attelage, peuvent adresser, dès maintenant, à M. l'Intendant militaire du 9<sup>e</sup> corps d'armée, à Tours, des demandes à l'effet d'être autorisés à amener, à l'époque des manœuvres d'automne, un ou deux animaux propres à faire un bon service.

Les réservistes dont la demande aura été agréée seront chargés de la conduite des fourgons et recevront une allocation de 5 francs par cheval et par jour, à titre de location et indépendamment de la nourriture de ces animaux qui sera assurée par les corps, au compte de l'État.

Les réservistes désignés pour être, dans ces conditions, affectés à la conduite des équipages régimentaires ne seront pas convoqués à la date commune, mais seulement le jour où leurs chevaux seront nécessaires pour compléter les attelages des corps.

Angers, le 15 mai 1887.

Le Préfet, CHARLES BARDON.

Le *Réveil-Matin* fait suivre l'ordre du jour que le général Millot a adressé aux troupes de la 18<sup>e</sup> division à Angers des réflexions suivantes:

« Le rôle militaire du général Millot a été diversement interprété au Tonkin. Cet officier général donnera certainement la mesure de ses capacités militaires pendant les grandes manœuvres d'automne. Le 9<sup>e</sup> corps auquel il appartient maintenant doit être réuni

tout entier, l'automne prochain, pour opérer en présence des officiers étrangers contre la 21<sup>e</sup> division détachée du 11<sup>e</sup> corps et la brigade d'infanterie de marine.

» Ces manœuvres, qui se feront sous la haute direction du général Boulanger, seront d'autant plus intéressantes qu'elles comprendront le passage de la Loire par une division tout entière. Deux grands ponts de bateaux seront construits par les pontonniers du 2<sup>e</sup> régiment.

### MORT SUBITE

Hier, M<sup>me</sup> Beillard, âgée d'environ 68 ans, domiciliée au Chapeau, se rendant à la messe à Saint-Lambert-des-Levés, entra chez M. Lambault, huilier, place de la gare d'Orléans.

Elle était dans le magasin depuis cinq minutes à peine lorsqu'elle s'affaissa subitement. Relevée de suite, cette dame n'a pas donné signe de vie, malgré les secours apportés. Le docteur Bontemps, appelé aussitôt, n'a pu que constater la mort.

M. l'abbé Evrat, aumônier de la communauté du Bon-Pasteur de Cholet, est mort le 29 avril. Il était né à Saumur, en 1807, ordonné prêtre en 1831, successivement vicaire à Saint-Aubin-du-Pavoil, curé de la Ferrière, aumônier non installé de l'hôpital de Baugé, et, en 1861, le premier aumônier du Bon-Pasteur naissant de Cholet.

La série des fêtes donnée par la ville de Poitiers à l'occasion du Concours régional a été inaugurée dimanche par un grand assaut d'armes dans la salle des fêtes de la place du Collège.

Un grand nombre de maîtres civils et militaires de la région ont répondu à l'appel des organisateurs de la fête.

Mérignac, une des gloires de l'escrime française, a gracieusement prêté son concours, et en prenant part à l'assaut lui a donné un attrait plus grand encore.

Le concours d'escrime a été très brillant et des plus intéressants. A deux heures, une foule nombreuse avait pris place dans le cirque pour applaudir les tireurs.

M. Leclerc, maître d'escrime à l'Ecole de cavalerie de Saumur, a obtenu le 3<sup>e</sup> prix de tenue, médaille de bronze.

### L'AFFAIRE DE BEAUCOUZÉ

On annonce que Boumier et Audrin, arrêtés et détenus comme auteurs présumés de la mort de Joly, de Beaucozéz, ont été mis en liberté. On a reconnu qu'il y a eu accident et non pas crime. Nous plaignons très sincèrement les deux jeunes gens victimes des incertitudes de l'information judiciaire. N'aurait-on pu les tenir en surveillance, sans attenter à leur liberté? Quelque chose serait à faire pour que jusqu'à un dernier moment la liberté individuelle fût assurée contre les erreurs du magistrat enquêteur. (*Union de l'Ouest.*)

### CAVALCADE DE BEAUFORT-EN-VALLÉE.

Dimanche prochain 22 mai, jour de la fête patronale, aura lieu à Beaufort une grande cavalcade historique, composée de 200 personnages.

Le sujet représenté sera Louis XIII et le cardinal de Richelieu se rendant au siège de La Rochelle en juin 1627, et se divisera en deux cortèges: celui du duc d'Anjou, allant à la rencontre de son frère, et celui du roi, accompagné de trompettes, maréchaux, princes, ducs, seigneurs, mousquetaires, pages, gardes, notables, arquebusiers, piqueurs, cheveau-légers, etc.

La beauté et la diversité des costumes brillants de cette époque promettent un effet magnifique, et amèneront certainement à Beaufort une affluence considérable de personnes.

Pendant tout le parcours de la cavalcade, des quêtes seront faites au profit des pauvres.

Le soir, un grand feu d'artifice sera tiré sur les ruines du château.

Pour favoriser cette fête, la Compagnie d'Orléans accorde des réductions de 25 0/0 sur les billets aller et retour délivrés le 21 et le 22 mai dans toutes les gares situées à moins de 100 kilomètres de la Menitré.

On lit dans le Journal de la Vienne :

M. Vallincourt nous a donné mardi une seconde représentation de *Lakmé*, cette œuvre exquise de Léo Delibes, qu'on ne saurait se lasser d'entendre.

M<sup>lle</sup> Pauline Vaillant y a été tout à fait remarquable, surtout dans le deuxième acte où elle a été l'objet de deux ovations absolument méritées. Et Dieu sait pourtant si elle est difficile cette musique de *Lakmé* ! J'avoue que, pour ma part, j'ai été vraiment émerveillé et beaucoup d'autres autour de moi, assez sobres cependant de compliments et davantage encore d'applaudissements. — P. D. »

#### UNE PROCESSION EN VOITURE

Dimanche dernier, suivant l'usage qu'ils ont adopté depuis l'interdiction des processions à Limoges, les bouchers ont fait en voiture la procession de Saint-Aurélien, leur patron, dont la fête, qui tombe le 10 mai, avait été reportée au dimanche.

La chaise contenant les reliques du saint, placée dans une voiture de place que suivaient un certain nombre d'autres voitures remplies de bouchers, a été transportée d'abord de la chapelle Saint-Aurélien à l'église Saint-Michel; puis, de là, à Saint-Pierre, où une allocution a été prononcée par M. le curé Delor, et ensuite ramenée dans la chapelle de la rue de la Boucherie, brillamment illuminée pour la circonstance.

Les villes de Saint-Malo et de Tréguier avaient à compléter, dimanche, leurs conseils municipaux. Depuis plus de dix ans, ces conseils municipaux étaient entièrement républicains, et le parti républicain se croyait certain de défendre ses positions.

Dans chacune de ces deux villes, les deux listes conservatrices l'ont emporté haut la main.

On écrit de Périgueux (Dordogne) qu'un facteur rural habitant Saint-Georges est mort presque subitement, l'autre soir, dans des conditions assez étranges. Il était, paraît-il, un peu pris de boisson; malgré les observations qui lui ont été faites, il a voulu prendre une purgation.

Il a expiré presque aussitôt après avoir ingéré le remède.

#### CONSEILS ET RECETTES.

La question du beurre artificiel ou margarine étant à l'ordre du jour, je crois utile de vous communiquer un moyen infailible de distinguer le beurre naturel de la margarine.

On mélange un gramme de phénol-pta-léine avec 160 kilogrammes de margarine (ou le quantité que l'on veut, mais dans les proportions ci-dessus); on prend gros comme un petit pois du mélange, on y verse une goutte de dissolution de potasse, soude ou ammoniacale, et on obtient tout de suite

une nuance d'un rouge éclatant. La cendre du cigare provoque le même résultat si l'on frotte avec du papier brouillard blanc.

#### Un remède contre la migraine.

Aussitôt que l'accès se fait sentir, prendre une poignée de sel, en faire fondre dans l'eau et avaler.

Ce n'est ni coûteux ni difficile, et le médecin autrichien Rabow assure que, neuf fois sur dix, la guérison est certaine.

#### MOYEN DE PRÉVENIR LES MALADIES PROVENANT DE LA GOMME QUI S'ÉCOULE DES ARBRES A FRUITS.

L'écoulement de la gomme sur les arbres à fruits les fatigue et les fait dépérir. Pour remédier à cet accident, on enlève la gomme avec un instrument tranchant, on sacrifie la plaie et on la frotte avec de l'oselle, assez fortement pour que le suc de la plante puisse pénétrer très avant.

Les arbres traités de la sorte ne produisent plus de gomme, et en peu de temps le bois et l'écorce se referment au point que les cicatrices même disparaissent entièrement.

#### La Petite Guerre

Voici le sommaire du dix-septième numéro de la *Petite Guerre*, journal satirique hebdomadaire, qui vient de paraître (rédacteur en chef, M. Léo Taxil) :

*Les Chevaliers de la Dame Rouge*, Léo Taxil. — *Petite Revue*. — *La France Maçonique*. — *Les Scandales Corses*. — *Le Tonneau Percé*, Pierre Marcel. — *Prédications pour la semaine*, Le Sorcier d'En-Face. — *Turlutaines*. — *Mieux qu'une laïcisation*. — *Le Congrès Catholique*. — *Les livres-penseurs pratiques*.

La *Petite Guerre* est le meilleur marché des journaux hebdomadaires parisiens; le numéro coûte seulement 5 centimes. L'abonnement, très modique, est d'un franc pour un trimestre, ou de trois fr. par an. Direction et administration: 54, rue de Lille, à Paris.

#### Maximes et Pensées

Les limites des sciences sont comme l'horizon: plus on en approche, plus elles reculent. — M<sup>me</sup> DE NECKER.

L'œil du maître fait plus d'ouvrage que ses mains. — FRANKLIN.

Il y a dans la femme une gaieté légère qui dissipe la tristesse de l'homme. — SAINTE-BEUVE.

Un nouveau marié ressemble souvent à un homme qui vient de faire une chute épouvantable sans se faire de mal. — XAVIER DE MAISTRE.

Voulez-vous qu'on dise du bien de vous, n'en dites point. — PASCAL.

Il ne faut pas que la crainte de faire des ingrats dispense de faire des heureux. — D'HOUDOT.

Pour se donner à nous, Dieu ne nous dit pas de le comprendre, il nous demande de l'aimer. — LABOULAYR.

La première, la plus importante et la plus agréable qualité d'une femme est la douceur. — J.-J. ROUSSEAU.

Qui vient me voir me fait honneur, qui ne vient pas me fait plaisir. — JULES JANIN.

Nous recommandons tout particulièrement les *Amidons français* de la Maison Leconte-Dopont, d'Estaires (Nord), qui sont vendus 0 fr. 80 c. le kilo à l'ÉPICERIE CENTRALE. — Ne pas confondre ce produit supérieur avec l'amidon allemand Hoffmann.

Santé à tous, adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse fève de Santé, la

#### REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiées et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 40 ans de succès: 100,000 cures y compris celles de Madame la duchesse de Caltelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Dédé, Sa Sainteté feu le Pape Pie IX, Sa Majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Elle prolonge la vie de 20 à 30 ans. Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes: 1/4 kilo., 2 fr. 25; 1/2 kilo., 4 fr.; 1 kilo., 7 fr.; 2 kilo., 12 fr.; 6 kilo., 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr., ainsi que la « REVALESCIÈRE EN BISCUITS », à 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Dépôt à Saumur, chez MM. COMMON, 25, rue Saint-Jean; Russon, épiciers, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C<sup>o</sup>, limited, 8, rue Castiglione, à Paris.

#### LE VIN AROUD au QUINA, au FER & à la VIANDE

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblie par le travail, les veilles, les excès ou la maladie. — Chez FERRÉ, ph<sup>o</sup>, 402, r. Richelieu, PARIS, & Ph<sup>o</sup>.

#### Eviter les contrefaçons

#### CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

#### HERNIÉS

Le Docteur CHOFFÉ, ex-médecin de la marine, a fait du traitement des hernies une étude

toute spéciale. — Par ses appareils ingénieurs et légers, il obtient sans fatigue la contention des hernies les plus volumineuses; par ses pansements simples et faciles, il détermine l'occlusion de l'anneau et la formation d'une cicatrice résistante et permet au malade de se passer de bandage après quelques mois. — Le livre dans lequel l'auteur a exposé sa Méthode et décrit le moyen d'éviter les accidents si graves de la hernie, est un guide précieux pour les personnes atteintes de cette affection.

Pour recevoir sous enveloppe cet excellent ouvrage de 350 pages, il suffit d'adresser au Docteur Choffé, quai Saint-Michel, 27, Paris, 60 centimes en timbres-poste pour les frais d'envoi.

D<sup>r</sup> SANDREAU.

#### UNE NOUVELLE CENSURE

Il est incontestable que la presse sert à la propagation des choses utiles et est également employée par des industriels sans vergogne qui abusent de la crédulité publique.

Il est difficile aux journaux de faire la censure des réclames qui paraissent à la quatrième page. Espérons que cette censure s'établira un jour, d'autant plus que voilà un journal, le *Courrier Français illustré*, qui vient d'attacher le grelot de cette réforme en instituant une sorte de Jury médical auquel sont soumis les remèdes qu'il recommande à ses lecteurs. Les Pastilles Géraudel ont été acceptées à l'unanimité ainsi que divers autres produits. Quant à certaines pastilles à base de soi-disant Sève de pin, le *Courrier Français* refuse absolument d'en insérer les réclames. Un journal qui s'intéresse à la santé de ses lecteurs, voilà qui est nouveau. Bien mieux, le *Courrier Français* donne en prime 3 étuis de Pastilles Géraudel à ses nouveaux abonnés d'un an.

#### Théâtre de Saumur

Direction de M. A. CHARTIER

DIMANCHE 22 mai 1887,

Spéciale extraordinaire. — Deux grands ouvrages

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

#### LE MAÎTRE DE FORGES

Pièce en 5 actes, de M. GEORGES OHNET.

Le spectacle sera terminé par :

#### Les Noces d'un Réserviste

Vaudeville en 4 actes, de MM. Henri Chivot et Alfred Duru.

Bureaux, 7 h. 1/2; rideau, 7 h. 1/2.

S'adresser, pour la location, chez M. COURANT, rue de la Comédie, et, pour avoir des cartes à l'avance, chez le Concierge du Théâtre.

#### QUAI DE LIMOGES

Pour quelques jours seulement,

#### MÉNAGERIE MARS

Tous les soirs grande représentation. Entrée dans les cages des lions et lionnes par M<sup>me</sup> MARS, domptesse de ces fauves.

L'Ours brun de Russie; Agouti d'Amérique; deux Ours gris du Canada, arrivés tout récemment; Hyène barrée d'Afrique; deux Cerfs, mâle et femelle; une jolie collection de Singes, de provenances diverses et de très beaux Serpents.

Le repas général de tous les animaux a lieu tous les soirs, après l'entrée dans les cages, qui se fait à 8 heures 1/2.

Tous les jeudis et dimanches, à 3 h. 1/2, Grande Représentation.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

#### 3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

#### La Servante du Clos Cadet

II

Marie Guérin était, à douze ans, la plus gentille personne que pussent rêver un poète ou un peintre en quête d'une inspiration. Blonde comme les blés mûrs et fraîche comme la rose des haies, espiègle comme le moine au picoreur et affectueuse comme la tourterelle, elle était la joie et la gaieté de ses parents, cultivateurs aisés de la haute Normandie.

Tous l'aimaient, parents et voisins, tous excepté ses frères Jean et Pierre, jeunes gars qui n'avaient de l'habitant de nos campagnes que les défauts poussés au pire.

Avares, envieux, jaloux, durs aux pauvres, ils n'avaient qu'un but : amasser, amasser encore, toujours. Leur sœur, en naissant très tardivement, était venue rogner leur part de l'héritage futur : c'était tout ce qu'ils avaient vu dans cet événement.

Heureusement, avait dit Jean à Pierre, en lui montrant l'enfant chétive et mignonne, les enfants, ça meurt dru cette année.

Mais, en dépit de la sinistre espérance, Marie

était ma foi bien venue; grâce aux soins maternels, la chère créature avait reçu comme une vie nouvelle. Sensible, intelligente, confiante et douce, à quinze ans, Marie était déjà une petite femme sans avoir cessé d'être une enfant naïve et riieuse. Quand une suite de malheurs terribles vinrent l'accabler, elle voyait l'avenir tout fleuri s'ouvrir devant elle. Dans la même année, elle perdit son grand-père, dont elle illuminait la vieillesse; son père fut tué d'un coup de pied de cheval, et sa mère fut emportée par une fièvre cérébrale.

Cette triple catastrophe tarit subitement les sources de cette gaieté innocente qu'on aimait tant en elle. Elle devint sérieuse et grave. Elle ne riait plus, elle ne chantait plus; elle pleurait et priait.

Son frère aîné était devenu son tuteur naturel, et elle s'offrit à lui pour conduire l'intérieur de la maison. Malgré sa jeunesse, elle était propre à cette tâche; mais sa proposition fut repoussée avec dédain et durauté.

— Toi, commander! lui dit Jean en lui lançant un regard de haine. Tu serviras.

Elle servit, en effet, comme la dernière des filles de basse-cour.

Deux mois après la mort de sa mère, elle vit une étrangère prendre la place de celle-ci. Son frère aîné s'était marié. Il s'était bien assorti : comme lui, et plus que lui, sa femme était avar-

et méchante, et Marie fut plus malheureuse encore. La belle-sœur, poussée par son mari, ne lui épargna ni les injures, ni les brutalités. On l'accablait de travail, l'exposant à toutes les intempéries, la nourrissant à peine, dans le criminel espoir qu'elle succomberait.

Cependant tout n'était pas désespéré pour la fillette. Elle était jeune, jolie, travailleuse; elle avait un dot, sa part d'héritage, que la loi garantissait; elle devait donc trouver un mari. Il s'en présenta un, moins d'un an après le mariage de son frère. Bien qu'elle endurât le martyre, et qu'en se mariant elle échappât à l'esclavage, Marie, sans repousser l'alliance qu'on lui proposait, demanda du temps.

— Mon cœur saigne encore, répondit-elle; laissez-moi encore pleurer ici où les miens sont morts et où je les vois toujours.

— Soit, avait répondu le prétendant : attendons.

Mais au bout de quelques mois le malheur fondit de nouveau sur le toit des Guérin. Une épidémie impitoyable détruisit le bétail; la grêle ravagea les pommiers, la pluie versa les blés qui pourrèrent sur pied, et pour achever le désastre, un incendie dévora la ferme et ses dépendances.

Les Guérin étaient ruinés. Tout naturellement le paysan qui avait sollicité la main de Marie retourna sa demande. Trois mois après le sinistre,

Jean, sa femme et Pierre, disparaissaient du pays, sans qu'on pût savoir de quel côté ils avaient dirigé leurs pas.

Quant à Marie, ils l'avaient tout simplement abandonnée chez le curé qui l'avait recueillie le jour de l'incendie. L'orpheline se trouva seule au monde.

— Qu'allez-vous faire, ma chère enfant? lui dit le curé. Je ne suis pas assez vieux pour vous garder chez moi.

— J'entrerai en service.

— Mais vous êtes inhabile encore, peut-être? — Oh! mes frères et ma belle-sœur m'ont fait faire mon apprentissage.

— Vous êtes une brave fille et je vous aiderai. On m'a justement demandé une servante jeune, docile, travailleuse, pour des maraichers, M. et M<sup>me</sup> Cadet.

— Eh bien, me voilà prête.

— Mais c'est à Paris, mon enfant.

— Tant mieux! Je serai loin d'ici. Seulement, qui soignera les fleurs sur la tombe des vieux...

— Soyez tranquille, on y veillera. Je vais écrire dès aujourd'hui et dès que le messager sera revenu, vous partirez sous la protection de Dieu.

Et voilà comment Marie Guérin devint servante au clos Cadet.

(A suivre.)

E.-M. DE LYDEN.

**A VENDRE**  
**UNE JOLIE PROPRIÉTÉ**  
NOMMÉE  
**Les Longs-Champs**

Commune de Neuillé, près Saumur, à 2 kilomètres de la gare du chemin de fer de Saumur à Paris (ligne de l'Etat).

Cette propriété comprend : 1° Une maison de maître, composée au rez-de-chaussée d'un vestibule, salle à manger, office, grand salon, cuisine, escalier ; au premier étage, vestibule et cinq chambres à coucher ; au rez-de-chaussée, deux chambres, deux caves, greniers sur le tout et mansardes ;

2° Ecurie, remise, hangar, basse-cour, buanderie et chambres à côté, vastes greniers ;

3° Jardin, pelouse, massif et bosquets avec rivière ;

4° Le pré de la Guéville et le pré de la Mare, grande allée de tilleuls et au nord la pièce de terre des Longs-Champs.

Le tout en un seul tenant, d'une contenance de 4 hectares 30 centiares, sur le bord de la route de Neuillé à Vivy.

S'adresser à M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur. (347)

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

Ensemble ou séparément,

I. UNE PROPRIÉTÉ, située au Vieux-Baigneur, au bord du Thouet, à l'abri des inondations.

Cette propriété comprend : maison d'habitation élevée sur cave voûtée, pressoir, buanderie, cave en roc, jardin bien planté d'arbres fruitiers, serre, le tout contenant environ 22 ares.

II. UN CLOS DE VIGNE, contenant 66 ares, au lieu dit les Hauts-Sentiers ou la Gravelle.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> LE BARON, notaire à Saumur.

**A VENDRE A L'AMIABLE**

Ensemble ou par lots,

UNE

**Belle Propriété**

DE RAPPORT & D'AGRÈMENT

Située à Panvigne, commune de Villebernier,

Comprenant : une maison d'habitation, avec vastes servitudes et jardins entourés de murs, et une ferme, le tout contenant 9 hectares 50 ares environ.

S'adresser à M<sup>e</sup> LE BARON, notaire.

Etudes de M<sup>e</sup> LOUIS ALBERT, avoué-licencié à Saumur, rue de la Petite-Douve, n° 7, et de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

**VENTE**

Par licitation

Aux enchères publiques,

DE LA

**Minoterie de Bron**

Commune du Coudray-Macouard, arrondissement de Saumur (Maine-et-Loire),

Dépendant de la succession bénéficiaire de M. Louis-Jean CHEIGNON, en son vivant minotier à Bron, dite commune du Coudray-Macouard.

L'ADJUDICATION aura lieu le **dimanche 29 mai 1887**, à une heure du soir, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> HACAULT, notaire à Montreuil-Bellay.

Cette minoterie, située sur la rivière le Thouet, fonctionne à l'eau et à la vapeur, à deux roues et neuf paires de meules nouvellement montées et organisées d'après le système anglais, avec une machine à vapeur de la force de vingt-cinq chevaux.

Il en dépend un bâtiment nouvellement construit, à cinq étages, vaste cour au-devant et à côté, une maison d'habitation, un autre corps de bâtiment, remise, écurie, greniers, boulangerie et hangar, le tout en un seul tenant et renfermé de murs ; la CHAUSSÉE DE L'USINE, plusieurs îles, fîots et terrain y attenants, une pièce de terre de quatre-vingt huit ares soixante-un centiares, partie en terre et partie en jardin ; une autre maison, située près la maison d'habitation, cour, jardin, vigne et prés, contenant ensemble cinquante-un ares.

Le tout, en un seul lot, sur la mise à prix de 35,000 francs.

S'adresser, pour renseignements, soit à M<sup>e</sup> ALBERT, avoué, soit à M<sup>e</sup> HACAULT, notaire. (322)

**A VENDRE**

LA BELLE

**TERRE DE CHOZÉ**

Commune de Cizay, canton de Montreuil-Bellay (Maine-et-Loire), d'une superficie de 127 hectares.

Belle habitation, vastes servitudes, ferme, terres, vignes, prés, bois et magnifique futaie de 2 hectares ; chasse.

Propriété de rapport et d'agrément.

S'adresser à M. FORGET, expert à Montreuil-Bellay. (343)

**PAONS A VENDRE**

S'adresser à M<sup>me</sup> DENIBAU, à Allonnes. (328)

**A VENDRE**  
Dans le coteau, à 1 kilomètre de la ville,  
**CLOS DE VIGNE**

En plein rapport  
Avec maisonnette neuve, caves et pressoir.  
S'adresser au bureau du journal.

Très belle Occasion

**Landau à Vendre**

S'adresser au bureau du journal.

IMPRIMERIE PAUL GODET

**A VENDRE**  
**ROGNURES**

Pour emballages,  
Blanches ou de couleur.

DESGUIRAUD ET BOURASSEAU  
22, rue Fardeau, Saumur.

**A VENDRE**

Au comptant,

Fûts à retourner dans le mois,  
VIN DE CORINTHE, blanc. 50 fr.  
VIN ROUGE COUPÉ..... 65 fr.

NOTA. — Les vins blancs pèsent de 7 à 8° et les vins rouges de 9 à 10°. Les maîtres d'hôtels, caletiers et débitants paient à 60 jours. (262)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine

UNE

**GRANDE MAISON**

Pour le Commerce

Rue de la Petite-Bilange, n° 10.

S'adresser à M. DELAMARE, négociant.

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**UNE MAISON**

Située rue d'Alsace.

S'adresser à M. BESNARD-NEUSTEDT, qui l'habite. (253)

**Le Petit Moniteur**

DU JOUR

Est en vente tous les matins à 7 heures  
10, rue du Portail-Louis, 10

Chez M. P. VINCENT

Seul dépositaire pour Saumur.

On trouve dans ce magasin tous les journaux de Paris et du département de Maine-et-Loire. (336)

M. BRILLATZ, pharmacien, rue Nationale, demande pour le Saint-Jean un garçon de 15 à 16 ans ayant de bonnes références. (330)

ON DEMANDE un garde particulier, sachant s'occuper d'agriculture.

On demande une femme sachant soigner les animaux et faire le service de femme de basse-cour.

On accepterait un ménage. S'adresser au bureau du journal.

**FABRIQUE D'AMEUBLEMENTS EN TOUS GENRES**

Vieux Chêne et Noyer sculpté

**SPÉCIALITÉ DE SALLES A MANGER**

**H. HARDY**

LEVÉE-NEUVE, SAUMUR

Mise en vente d'un choix considérable de SALLES A MANGER à des prix défiant toute concurrence.

**SALLE A MANGER**

Vieux chêne sculpté

Buffet petit modèle, colonnes torsées ou autres. Table à rallonges, patins chimères, 12 couverts, 375 fr. net.

6 chaises, au choix... 6 chaises, au choix... 440 fr. net.

La même avec buffet grande taille.....

**SALLE A MANGER**

Henri II

Buffet à crédence, vaisselier avec vitraux de couleur et ferrures nickelées. Table à estrade avec rallonges, 6 chaises assorties... 500 fr.

RÉPARATIONS DE MEUBLES ANTIQUES

Ameublements de salon, chambres à coucher, armoires à glace, bureaux, bibliothèques, meubles d'antichambre et porte-chapeaux, chaises garnies cuir repoussé, coffres à bois, guéridons, sièges en bois courbé, glaces, etc.

Envoi sur demande de dessins et prix de tous meubles.

SANS PALAIS NI CROCHETS

**DENTS**

**Léon A. Fresco**

Chirurgien-Dentiste

68, QUAI DE LIMOGES  
SAUMUR

Extraction, Aurification - Prix modéré.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

**CACAO VAN HOUTEN**

pur et soluble en poudre.

Le Cacao VAN HOUTEN est un produit alimentaire qui mérite l'attention de toutes les familles qui aiment un aliment nourrissant et en même temps digestif et délicat.

**Un demi Kilogramme suffit pour 100 Tasses de Chocolat.**

Le Cacao VAN HOUTEN se vend en boîtes cylindriques de 1/2, 1/4 et 1/8 kilogramme, poids net, aux prix de fr. 5.—, fr. 2.60 et fr. 1.40, et se trouve dans toutes les bonnes épiceries, pharmacies et confiseries. A SAUMUR, chez MM. GEORGES DOUESNEL, 28 et 30, rue Saint-Jean ; E. D'HUY, 27, rue de la Tonnelle. (267)

**CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR**

**LIGNE DE L'ÉTAT**

SAUMUR MONTREUIL THOUARS LOUDUN POITIERS							SAUMUR — MONTREUIL — DOUÉ						SAUMUR VERNANTES CHATEAU-DU-LOIR.									
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Omn. soir	Omn. soir	Omn. soir	STATIONS	Mixte matin	Mixte soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir			
Saumur (orl.)	2 06	6 59	»	»	1 39	4 16	8 34	Saumur (or.)	6 53	»	4 16	8 34	Saumur (orl.)	7 57	11 54	1 33	3 06	5 42	11 5			
Saumur (état)	»	6 50	8 31	10 31	»	4 13	8 30	Saumur (état)	»	6 50	8 31	4 13	8 30	Vivy	»	8 10	12 09	»	3 18	5 54	»	
Nantillyhalte	»	7 03	8 37	10 45	»	4 26	8 43	Nantilly	»	7 03	8 3	4 26	8 43	Blou	»	8 19	12 18	»	3 27	6 03	»	
Varr.-Chacé	»	7 09	8 48	10 52	»	4 32	8 49	Montreuil (a)	»	7 29	9 19	4 52	9 08	Vernantes	»	8 32	12 31	»	3 40	6 14	»	
Brézé s.-Cyr	»	7 17	9 02	11 1	»	4 39	8 56	— (dép.)	»	7 34	9 29	5 1	4 23 10 1	Noyant-Méon	»	8 59	12 59	»	2 11	4 04	6 38	11 45
Montreuil (a)	2 34	7 29	9 19	11 15	2 07	4 52	9 08	le Vaudelnay	»	7 45	9 40	5 11	5 17 10 11	Chât.-d-Loir.	10 07	2 14	2 57	5 09	7 45	12 32		
— (dép.)	2 36	7 33	»	11 24	2 09	4 58	9 11	Baugé	»	7 56	9 50	5 20	5 44 10 22									
Thouars	2 55	7 59	»	11 57	2 28	5 23	9 37	Doué	»	8 05	9 57	5 27	6 20 10 31									
Loudun	»	8 10	»	3 16	2 52	»	9 59															
Poitiers	»	10 33	»	10 40	5 1	»	12 12															
STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Expr. soir	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	STATIONS	Omn. matin	Mixte matin	Mixte soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. matin	Omn. matin	STATIONS	Omn. matin	Expr. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	
Poitiers	»	5 50	»	»	12 50	6 15	»	Doué	»	6 22	8 57	11 54	1 37	8 11	Chât.-d-Loir.	10 24	12 09	1 52	6 34	12 33	4 53	
Loudun	»	8 42	»	»	3 56	9 11	»	Baugé-l-Ver	»	6 28	9 07	12 16	1 44	8 20	Noyant-Méon	11 27	12 57	3 10	7 38	1 23	5 56	
Thouars	6 10	»	12 40	1 30	4 24	9 12	10 09	le Vaudelnay	»	6 35	9 16	12 34	1 51	8 30	Vernantes	11 49	»	3 39	8 1	»	6 15	
Montreuil (a)	6 43	9 21	12 59	2 09	4 53	9 45	10 28	Montreuil (a)	»	6 44	9 26	12 48	2 01	8 40	Blou	12 10	»	3 41	8 11	»	6 25	
— (dép.)	6 57	9 45	1 1	2 23	5 02	9 54	10 31	— (dép.)	»	6 57	9 45	1 1	2 23 10 31	Vivy	12 10	»	4 1	8 20	»	6 39		
Brézé s.-Cyr	7 18	10 08	»	»	2 38	5 17	10 09	Nantilly	»	7 34	10 29	»	2 51	»	Saumur (orl.)	12 22	1 35	4 11	8 30	2 01	6 43	
Varr.-Chacé	7 27	10 22	»	»	2 46	5 24	10 17	Saumur (état)	»	7 45	10 42	»	3 02	»								
Nantillyhalte	7 34	10 29	»	»	2 51	5 29	10 22	Saumur (orl.)	»	7 47	»	1 28	3 01	10 58								
Saumur (état)	7 45	10 42	»	»	3 02	5 38	10 30															
Saumur (orl.)	7 47	»	1 28	3 01	5 40	»	10 58															

**LIGNE D'ORLÉANS**

SAUMUR (ORLÉANS) — ANGERS						
STATIONS	Expr. matin	Omn. matin	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir
Saumur	3 03	6 55	9 12	1 13	3 31	7 14 10 40
St-Martin	»	7 08	9 26	1 25	»	7 27
St-Clement	»	7 15	9 33	1 35	»	7 34
Les Rosiers	»	7 23	9 41	1 38	3 47	7 41
La Ménitrie	3 31	7 35	9 52	1 48	3 54	7 50 11 14
Angers	3 38	8 23	10 41	2 30	4 19	8 34 11 57

SAUMUR (ORLÉANS) — TOURS

STATIONS	Omn. matin	Omn. soir	Expr. soir	Omn. soir	Omn. soir	Expr. soir
Saumur	3 27	8 22	9 37	12 48	4 34	6 56 10 24
Varennes	»	8 35	9 48	1 01	4 48	7 09
Port-Boulet	3 52	8 45	9 57	1 12	4 59	7 23 10 42
La Chapelle	»	9	»	1 24	5 17	7 33
Langeais	4 26	9 29	10 19	1 52	5 50	8 02 11 11
Tours	5 05	10 12	11 05	2 36	6 40	8 45 11 43

**COFFRE-FORT**  
DE LA  
**MAISON HAFFNER AÎNÉ**  
Seul représentant pour le département de Maine-et-Loire,  
**PAUL GODET**  
IMPRIMEUR, SAUMUR.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet  
Hôtel-de-Ville de Saumur,

Certifié par l'imprimeur soussigné.